



Édito

Dans mon éditorial du mois de Janvier, je vous indiquais que le tracé de la future Ligne à Grande Vitesse Bordeaux-Toulouse-Espagne constituerait l'une de nos principales préoccupations en 2009.

Vous rappelant mon opposition totale au projet de tracé par l'Est, qui a été imposé au mépris de beaucoup d'avis autorisés, je vous disais que je resterai vigilant à l'encontre à tout projet qui ne respecterait pas notre environnement.

La polémique récente déclenchée par la décision du Ministre de l'Intérieur, Mme ALLIOT-MARIE, de suspendre les études relatives à la création d'une voie nouvelle en Pays Basque, tant que son utilité n'aura pas été clairement démontrée en raison des nuisances et défigurations du paysage qu'elle entraînerait, vient conforter nos craintes et justifier notre opposition : ce qui est vrai au Pays Basque l'est aussi en Gironde !

Ceci d'autant que la nature même du projet n'est pas à ce jour clairement définie : s'agit-il seulement de créer une LGV ou veut-on aussi la doubler par une ligne de fret qui aurait pour effet de doubler ou de tripler le nombre des trains susceptibles de traverser notre territoire.

Le débat public qui constitue le préalable légal de la procédure n'a porté que sur la LGV.

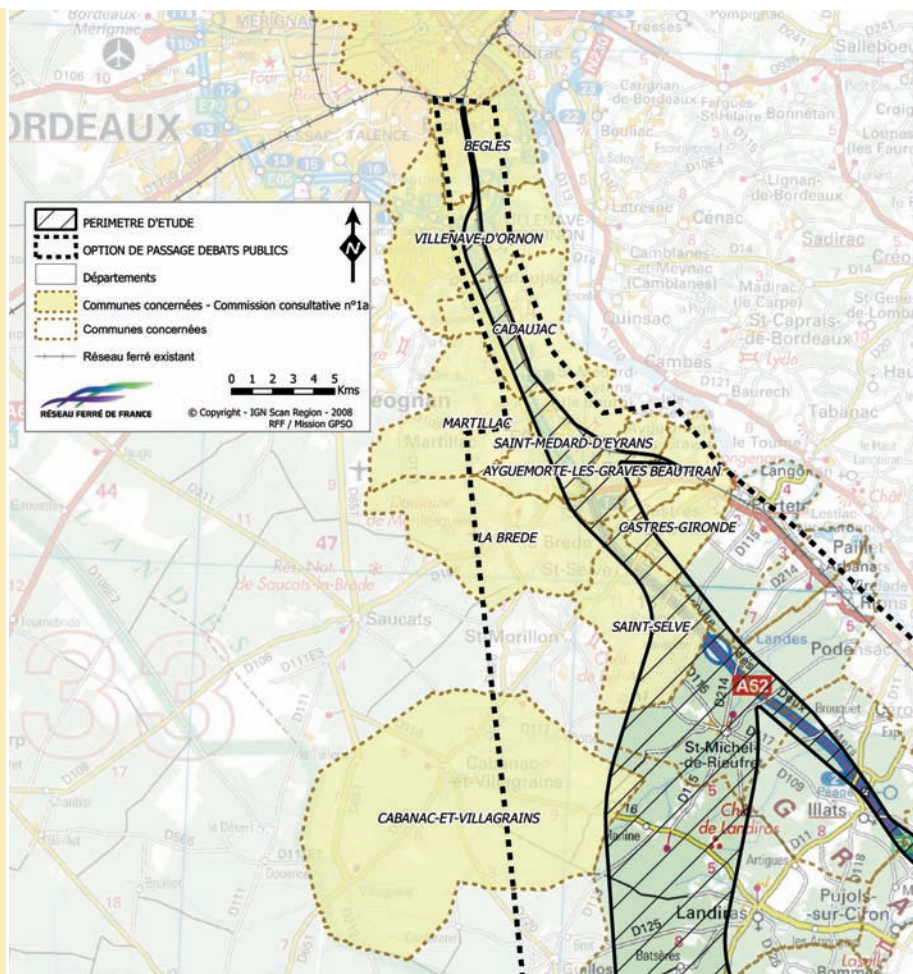
Il y a sans doute là la base d'un recours juridique pour le cas où le dossier définitif intégrerait la création d'une ligne de fret.

J'en ai en tout cas brandi la menace lors de deux réunions organisées par le Préfet qui se sont tenues en février et mai derniers dans le cadre de la poursuite de la concertation.

Ce qui importe aujourd'hui, c'est de constater que la publication par Réseau Ferré de France (R.F.F.) des deux schémas retenus pour le tracé du fuseau dans lequel s'inscrira la création de la voie nouvelle ou, selon l'endroit, le doublement de la ligne existante dans l'attente de son raccordement à la voie nouvelle, n'impacte que très modestement le territoire de La Brède (voir les cartes que nous publions).

Notre détermination à défendre notre environnement n'en demeure pas moins totale, comme elle s'est exprimée dès l'origine.

*Michel DUFRANC
Maire de La Brède*



I - Le projet de tracé mise en ligne par RFF (www.gpso.fr)

Commune de La Brède



2 - Son impact sur la commune de La Brède



QUESTIONS À ...

*Carole Jault et Chantal Saugnac,
conseillères municipales déléguées à l'animation*

Comment vous répartissez-vous vos rôles respectifs dans l'organisation des fêtes de la Rosière ?

C.J : Depuis cette année, je suis chargée de la programmation et de l'articulation des différentes séquences qui rythmeront ces 3 jours de fêtes : fête foraine, campo de feria, restauration, animation musicale, sans oublier bien sûr le jumelage avec nos amis de Viana. Tout cela, en étroite concertation avec les associations et les bénévoles qui, comme chaque année, nous apportent leur précieux concours.

C.S : Pour ma part, j'assure la complémentarité de l'organisation avec Carole, avec une attention particulière portée sur la partie cérémoniale du dimanche matin, qui célèbre le couronnement de la Rosière. De même j'assure le lien de coordination indispensable entre la famille de la Rosière, son cortège et la Municipalité, épaulée dans cette tâche, par des bénévoles dévoués.

Quelles évolutions apportez-vous pour cette édition 2009 ?

C.J : Si les points forts qui font le succès de ces Fêtes restent, nous avons néanmoins souhaité enrichir notre programme d'animations plus particulièrement dédiées aux familles et notamment aux enfants. Ainsi, nous accueillerons, le dimanche après midi, le « Toro-piscine » de J.P Labat et ses vaches landaises, spectacle ludique et convivial par excellence. De même qu'un mini-parc de structures gonflables de 400m², sera présent durant les 3 jours, sur le Pré de l'Espérance, pour les plus jeunes.

C.S : Cette année, à la demande du prêtre, et pour mieux s'adapter à la jeunesse brédoise, la cérémonie du couronnement se déroulera sans eucharistie. En revanche, pour la première fois, la Rosière rendra un hommage solennel au sanctuaire des ancêtres de Montesquieu qui reposent au sein de l'Eglise, en déposant une gerbe sur leur tombeau. Une manière aussi d'assurer le trait d'union entre passé et présent.

JEUNESSE

Bilan d'une année artistique et sportive

Afin d'éveiller les enfants aux différentes activités physiques, sportives, et artistiques, des initiations sportives et des ateliers culturels sont mis en place dans le cadre de l'accueil périscolaire.

- Tout au long de l'année, **23 enfants de 4 à 6 ans** ont pratiqué baby gym, jeux de balles, jeux de raquettes et découverte de l'athlétisme. A travers ces exercices, ils apprennent à jouer en collectif et ils développent leurs capacités motrices.

Une trentaine d'enfants de 6 à 9 ans ont découvert le Handball, le Foot, le Basket, le Badminton et le Hockey/roller. Ces initiations ont pour but de susciter l'envie de pratiquer une activité sportive sur la Commune. Quelques uns se sont déjà inscrits dans un Club. Ces activités sont encadrées par Fabienne Constantin, éducatrice sportive municipale, en partenariat avec les associations brédoises, notamment cette année, avec Mom'éveil et l'USB foot.

- **10 artistes en herbe**, âgés de 7 à 10 ans, ont choisi l'école multiculturelle.

Expression corporelle et éveil musical étaient au programme. Ces activités ont été encadrées par l'atelier Théâtre de la MJC La Tourmaline et MUSICA La Brède. En février, les enfants ont présenté une pièce de théâtre à l'accueil périscolaire et devant leurs familles. Nous les retrouverons pour la fête de l'école primaire, le 26 juin.

Le magicien des couleurs

Un atelier théâtre d'ombres a été proposé aux enfants dans le cadre des activités de l'Accueil de Loisirs. **De mars à juin**, Eva, animatrice municipale et des enfants volontaires ont travaillé avec la Bibliothèque de La Brède et l'association "Regard de deux mains" à la mise en scène du "Magicien des Couleurs". **Mercredi 24 juin, à 18h**, ils présenteront leur création au réfectoire de l'école primaire.

Rêves de gosses

De février à mai, les enfants de l'Accueil de Loisirs « **Les Mirolots** » ont été sensibilisés au handicap à travers le projet "**Rêves de gosses**" en partenariat avec la CCM et l'association « **Bandagoss** » de Léognan. Ils ont réalisé une fresque sur le thème de l'air et des maquettes d'avions avec des enfants de l'hôpital de jour « La Demi-Lune ». Samedi 23 mai, « **Bandagoss** » et les « **Chevaliers du Ciel** » ont rassemblé tous les enfants volontaires des Accueils de Loisirs du canton et les enfants « extraordinaires » pour un baptême de l'air à l'aérodrome de Saucats.

Inscription Rentrée 2009/2010

La Municipalité propose un mode de garde avant et après l'école, ainsi que le mercredi pour les enfants dont les parents travaillent. **Les inscriptions pour l'année 2009/2010 se feront tout au long du mois de juin, auprès de Fabienne Constantin**, elles seront centralisées à l'accueil périscolaire primaire, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 18h30.

Nous rappelons que les inscriptions pour les vacances d'été sont en cours et se termineront le 24 juin.



ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2009

	BUREAU 1	BUREAU 2	BUREAU 3	TOTAL	% inscrits
inscrits	984	913	1022	2919	
Abstentions	451	516	537	1504	51,52
votants	533	397	485	1415	48,48
enveloppes	533	396	485	1414	
Blancs/nuls	19	8	12	39	
exprimés	514	388	473	1375	
% votants/ inscrits par bureau	54,17	43,48	47,46		

CANDIDATS	BUREAU 1	BUREAU 2	BUREAU 3	TOTAL	% inscrits
M. Louis ALIOT	10	7	18	35	2,55
M. Eddie PUYJALON	9	20	17	46	3,35
M. Dominique BAUDIS	182	122	166	470	34,18
M. Jean-Claude MARTINEZ	1	5	8	14	1,02
M. Henri TEMPLE	7	4	8	19	1,38
Mme Sandra TORREMOCHA	1	2	6	9	0,65
Mme Ixabel ECHEVERRIA	0	0	0	0	0,00
M. Kader ARIF	78	66	48	192	13,96
M. Alain TERRIEN	0	0	0	0	0,00
M. Yves GRAS	0	0	0	0	0,00
M. Vincent JACOB	0	0	1	1	0,07
M. Pierre DULONG	0	0	0	0	0,00
M. David CARAYOL	0	0	0	0	0,00
M. Robert ROCHEFORT	50	35	47	132	9,60
M. Jean TELLECHEA	0	0	0	0	0,00
Mme Douce DE FRANCLIEU	0	1	0	1	0,07
M. José BOVÉ	103	90	106	299	21,75
M. Robert RAICH	0	0	0	0	0,00
M. Patrice DREVET	24	12	13	49	3,56
M. Raymond FAURA	0	0	0	0	0,00
M. Jean-Luc MELENCHON	24	16	25	65	4,73
Mme Sylvie BARBE	0	0	0	0	0,00
Mme Myriam MARTIN	25	8	10	43	3,13
M. Jean-Jacques FANCHSTEIN	0	0	0	0	0,00
Exprimés	508	388	473	1369	100

Des orages de grêle dévastateurs

Fin mai, des orages de grêle ont balayé la Gironde. La Brède n'a pas été épargnée : en pleine nuit, des pluies diluviennes et des vents violents ont semé la désolation.

La grêle a provoqué des dégâts irrémédiables dans les vignes et les propriétés agricoles : plus de 80 % de la récolte 2009 est perdue, et les prochaines ne sont pas garanties.

« C'est arrivé au pire moment, la vigne venait juste de sortir, elle est fragile. Il faudra deux ans pour qu'elle se reconstruise » témoigne un viticulteur.

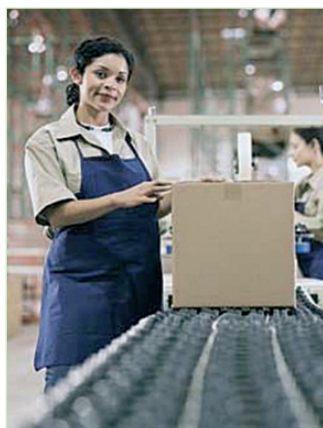
Les bâtiments publics et les particuliers n'ont pas été épargnés : inondations, bâtiments sinistrés, carrosseries martelées,...

La Commune a demandé à Monsieur le Préfet la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle et de calamité agricole. Ce dossier est suivi avec la plus grande attention.



ACTION SOCIALE

Revenu de Solidarité Active



Le RSA (Revenu de Solidarité Active) entre en vigueur au 1er juin 2009. Il garantit à ses bénéficiaires un revenu minimum et soutient le retour à l'activité professionnelle.

Pour savoir si vous pouvez bénéficier du RSA, un test est disponible sur le site internet de la CAF. Le CCAS de La Brède, sera instructeur des demandes de RSA.

Pour les bénéficiaires du RMI, le bénéfice du RSA sera automatique avec un premier versement au 5 juillet 2009.

Pour en savoir plus, contacter le CCAS au 05 57 97 76 92

CANICULE

Comme chaque année, tel que le prévoit le Plan Départemental de Gestion de la Canicule en Gironde, la Commune met à disposition en Mairie un registre nominatif sur lequel vous pouvez vous inscrire ou inscrire des personnes vulnérables de votre entourage.

Ce registre permettra au personnel communal, en cas d'alerte de canicule, de se déplacer au domicile de ces personnes et d'y apporter une vigilance toute particulière.

En cas d'activation du Plan Alerte Canicule, le CCAS a fait le choix d'acquiescer et de mettre gratuitement à disposition des personnes âgées, des brumificateurs, à retirer en Mairie.

BRÈVES

Collecte des déchets verts et encombrants

Mardi 30 juin pour les déchets verts
Jeudi 2 juillet pour les encombrants

Inscription obligatoire par téléphone 0 805 020 002 ou par mail avant la veille de la collecte (16h).
dechets-verts.montesquieu@groupenicollin.com
ou encombrants.montesquieu@groupenicollin.com

Théâtre

Mardi 23 juin, à 21h, les 12 comédiens (âgés de 9 à 15 ans) de la troupe du Miroir Magique de Cabanac présenteront « Le Malade Imaginaire » de Molière, à la Salle des Fêtes de La Brède.
Entrée : 4 €, gratuit pour les moins de 12 ans.

Scènes buissonnières

Les 3 et 4 Juillet 2009 :

1^{ère} festival de théâtre à Saint Selve

Au programme :

Théâtre, danse, musique, spectacle de rue, marionnette, patrimoine.
Gratuit et tout Public
Restauration sur place.



Moins de pubs dans sa boîte aux lettres, c'est possible !

Nos boîtes aux lettres se trouvent souvent remplies par des prospectus, des publicités, ou des journaux gratuits qui correspondent en moyenne chaque année à 40 kg par foyer. Si vous ne désirez plus en recevoir, la Police Municipale met gratuitement à votre disposition des autocollants Stop pub, mentionnant le refus de recevoir ces imprimés. Ces autocollants mentionnent en général le souhait de continuer à recevoir l'information de sa collectivité.

Bulletin d'informations de la Commune de La Brède

Directeur de publication : Michel Dufranc • Rédaction : Service communication
Photos : Mairie • Impression : Imprimerie Prosper • Tirage à 1500 exemplaires
Dépôt légal à parution
Mairie de La Brède - 1 place Saint Jean d'Etampes - BP 30047 - 33652 La Brède cedex
Tél : 05 57 97 18 58 - Fax : 05 57 97 18 50
courriel : contact@labrede-montesquieu.com • Site web : www.labrede-montesquieu.com

MONTESQUIEU ET NOUS



Un rendez-vous à ne pas manquer

Notre rendez-vous annuel avec Montesquieu aura lieu cette année samedi 19 septembre au Château de La Brède pour les Journées du Patrimoine.

Michel Suffran, écrivain bordelais, parrain de la manifestation, y présentera en avant première, sa création théâtrale « La terrasse de Malenciel » dans laquelle les « trois M » Montaigne, Montesquieu et Mauriac, bavardent et s'adressent à Nous par delà les siècles et les cieux.
Concert, prix littéraire, écrivains en dédicaces seront aussi au programme.

Prix 2009 du Cercle des Amis de Montesquieu et de la Ville de La Brède

Le Jury a décerné le Prix 2009 du Cercle des Amis de Montesquieu et de la Ville de La Brède à Gilbert Mercier pour son ouvrage « Madame Péruvienne », biographie de Françoise de Graffigny, la célèbre épistolière et auteure de théâtre du XVIII^e siècle, qui a résidé au Château Madame de Graffigny.

Les ouvrages en lice étaient :

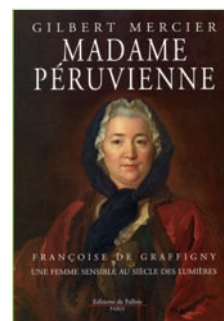
LA MARCHÉ ROUGE, Les enfants perdus de l'Hôpital général, Essai-Document-Événements de Marion SIGAUT (Editions Jacqueline Chambon / Actes Sud 2008)

NICOLAS DUPRÉ DE SAINT-MAUR, Le dernier grand intendant de Guyenne, de Julien VASQUEZ (Editions Fédération Historique du Sud-Ouest 2008)

LE MONTESPAN, Biographie romancée, de Jean TEULÉ (Editions Julliard 2008)

LA GUIMARD, Roman biographique, de Guy SCARPETTA (Editions Gallimard 2008)

MADAME PÉRUVIENNE, Françoise de Graffigny, Une femme sensible au siècle des lumières, Biographie Historique de Gilbert MERCIER (Editions de Fallois 2008)



Tribune libre

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et au règlement intérieur voté par le Conseil Municipal, un espace de libre expression est réservé aux différents groupes politiques, dans les communes de plus de 3500 habitants.

La Brède Ensemble

Lors du précédent mandat, la majorité municipale, vous avait alertés très tôt relativement aux projets de LGV Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Espagne, et au risque de voir notre commune lourdement impactée. L'ensemble des élus, Mr le Maire en tête, a participé très activement au débat public et a exprimé le point de vue de La Brède tant dans la presse que dans les multiples réunions publiques, mais aussi par nos contributions officielles sur le site des Commissions Particulières du Débat Public.

Aujourd'hui, sous réserve de nouvelles modifications, la version du tracé rendu public le 29 mai dernier épargne la plus grande partie de notre territoire communal.

Force est de constater que notre majorité, précédente et actuelle, a su prendre ce dossier à bras le corps, et être au cœur de toutes les initiatives nécessaires afin de défendre les intérêts de nos concitoyens.

Il convient toutefois de rester mobilisés.

Plus d'infos sur www.labrede-ensemble.fr

La Brède aux Citoyens

Etre élu de La Brède aux Citoyens, c'est aussi faire partie d'un GROUPE avec des valeurs communes et des compétences différentes.

Nous nous retrouvons les 1^{er} jeudi du mois pour échanger sur l'actualité de la commune, un comité de rédaction assure la parution du journal trimestriel. Nous menons également des actions: collectes de vêtements, entraide à des familles ayant besoin d'un coup de main. Nous savons aussi partager des moments conviviaux de temps en temps, autour d'un verre ou d'un repas comme ce sera le cas le dimanche 28 juin.

Pour nous rejoindre :
06 78 26 35 46 - labredeauxcitoyens.fr